

GRAND SUCCÈS ...

La course de tacots qui a eu lieu le 23 juin dernier fut, sans contredit, un succès. Le comité organisateur a estimé la foule à environ 300-400 personnes. Il y a eu 76 inscriptions dans les quatre catégories, soit stock enfant, open enfant, stock adulte et open adulte (stock : roues de moins de 16 pouces).

80% des frais d'inscription ont été remis en bourse. Un prix pour le tacot le plus original qui a été attribué à M. Marco Laplante.

Avec six ans d'expérience dans le milieu, M. René Drouin, représentant de la région de Beauce-Appalaches de l'Association des coureurs de boîtes à savon du Québec (ACBSQ), est d'avis que l'évènement de Saint-Frédéric bénéficie d'une belle pente, de beaucoup de participants et de l'une des plus solides organisations qu'il a eu la chance de voir. < C'est un happening familial >, s'est-il exclamé. (source : éditionbeauce.com)

Avec le succès remporté lors de leur première édition, le comité des courses de boîte à savon de Saint-Frédéric a l'intention de renouveler l'expérience l'an prochain. Alors, bricoleurs, commencez dès maintenant à préparer votre tacot pour l'édition 2014 !

Félicitations à tous les organisateurs !!!



Le Frédéricicois

JUILLET 2013



Le forage est commencé pour trouver de nouvelle source d'eau potable

ASSEMBLÉE DU 8 JUILLET 2013 EN BREF...

RÈGLEMENT 284-13 SUR LES SYSTÈMES D'ALARME ANTI-INTRUSION

ATTENDU QUE l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales accorde aux municipalités le pouvoir d'adopter des règlements en matière de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que le règlement 284-13 intitulé « Règlement sur les systèmes d'alarme anti-intrusion » soit adopté.

RÈGLEMENT 285-13 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

ATTENDU QUE l'article 62 de la Loi sur les compétences municipales accorde aux municipalités le pouvoir d'adopter des règlements en matière de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Carl Lessard et adopté à l'unanimité que le règlement 285-13 intitulé « Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics » soit adopté

Un appui est donné à M. Serge Vachon pour sa demande à la CPTAQ, pour augmenter sa superficie de terrain dans le but de se conformer à la réglementation en ce qui a trait aux installations septiques

Michel Fortin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil, un règlement concernant la numérotation civique sera adopté.

Julie Simard donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil, un règlement établissant le partage des responsabilités entre la MRC et la municipalité en ce qui a trait à l'émission des permis d'installation septique.

Henri Gagné explique que la municipalité a fait une demande au FAIC pour un projet d'agrandissement du centre communautaire afin de répondre aux besoins d'agrandissement du bureau municipal et d'une nouvelle salle de conseil. Des démarches avaient été entreprises auprès d'architectes. Malheureusement, suite à une dernière correspondance, il s'avèrerait que la bibliothèque et le bureau municipal ne soient pas admissibles. Il ne resterait que la nouvelle salle. Le conseil réfléchira à savoir s'ils continuent dans le projet.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note, que du 15 juillet au 2 août 2013 le bureau sera fermé le lundi et le vendredi. Bonnes vacances à tous !!!

BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque municipale sera fermée du 22 juillet au 6 août 2013.
Bonne lecture à tous !

DONS POUR LAC-MÉGANTIC ...

Suite à la tragédie qui a frappé la municipalité de Lac-Mégantic, toutes les personnes qui voudraient leur venir en aide par un don en argent, vous pouvez venir déposer votre contribution au bureau municipal. Merci

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le ministère nous a informé, que le pont de type acier-bois, situé sur la rue St-Olivier a fait l'objet d'une évaluation de sa capacité structurale. À la suite de cette évaluation, une restriction en charges doit être imposée à la circulation respectivement pour les véhicules à une seule unité, les semi-remorques et les trains routiers. Une signalisation sera mise en place dans les meilleurs délais Le ministère des transports, planifie cette année, des travaux d'entretien sur le tablier du pont afin de retirer la restriction des charges permises sur le pont. Vous serez avisé lorsque ces travaux seront exécutés.

TERRAINS VACANTS...

Afin de conserver la beauté de notre village, la municipalité demande la collaboration de tous les propriétaires de terrain vacant, à faire un entretien régulier de leur terrain tout au long de l'été.

Merci de votre collaboration